

Budget 2018 de la Ville de Brossard **Gel de taxes pour les contribuables**

Brossard, le 19 décembre 2017 – La mairesse de Brossard, Doreen Assaad, accompagnée de la conseillère municipale et présidente du comité des finances, Julie Bénard, ont présenté le budget de fonctionnement 2018 de la Ville lors d'une assemblée publique extraordinaire tenue le 19 décembre. Totalisant 166 069 672 \$, le budget adopté par le conseil municipal représente une hausse de 2,9 % par rapport à celui de 2017 (161,3 M\$). L'un des faits marquants de ce budget est que les Brossardois bénéficieront d'un gel de taxes foncières pour 2018.

La hausse du budget est principalement due à une augmentation de la quote-part (2,3 M\$) versée à l'agglomération de Longueuil, à la signature de nouvelles conventions collectives et à l'ajout de nouveaux secteurs à desservir. L'augmentation de cette quote-part découle principalement d'une hausse de la contribution des villes à la nouvelle Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et par des dépenses supplémentaires en matière de gestion de l'eau. Le conseil municipal nouvellement élu est très fier de présenter ce budget qui représente le résultat d'efforts concertés avec l'administration pour livrer un cadre financier qui répond aux besoins des citoyens.

« Nous avons promis de respecter la capacité de payer des contribuables et le contenu de ce budget en est la preuve évidente, a souligné la mairesse Assaad. Notre engagement envers les citoyens est basé sur la confiance et la transparence, et ceux-ci peuvent compter sur leurs élus afin que, conjointement avec l'administration, nous puissions leur livrer les services auxquels ils sont en droit de s'attendre », de poursuivre la mairesse.

Taux de taxation parmi les plus bas

« En gelant le taux de taxation foncière et celui des différents tarifs, notamment pour la consommation d'eau et la gestion des matières résiduelles, Brossard conserve une taxation qui se situe parmi les plus basses au sein des villes comparables. Ainsi, pour une maison moyenne dont la valeur est de 322 844 \$, le compte de taxes sera maintenu à 2 556 \$ en 2018. Le niveau d'endettement de la Ville est bien contrôlé et est lui aussi inférieur à celui des villes de même taille », a déclaré la présidente du comité des finances, Julie Bénard.

Programme triennal d'immobilisation

Du côté du programme triennal d'immobilisations (PTI), d'importants projets sont prévus pour un montant total de 233,8 M\$, dont 151,1 M\$ en 2018. Parmi les sommes allouées à ces projets pour le prochain exercice budgétaire, notons la construction du Complexe aquatique (20 M\$), celle du viaduc du Quartier (38

M\$), celle des infrastructures du secteur TOD Quartier (20 M\$) ainsi que le développement d'un programme de mise à niveau des parcs (9 M\$). Ajoutons à cela l'élargissement du boulevard du Quartier (10 M\$) et celui de Grande Allée (10 M\$), ainsi que de la mise à niveau des infrastructures du secteur Brosseau (10 M\$).

« Le mandat de quatre ans que les Brossardois viennent de nous confier est extrêmement stimulant et tous les élus travailleront avec un objectif commun : celui de servir les citoyens au meilleur coût possible afin qu'ils soient fiers de leur Ville. De multiples projets sont à venir et ceux-ci seront réalisés avec toute la transparence exigée par les citoyens. L'implantation de la norme anticorruption ISO 37001 contribuera certainement au sérieux et à l'intégrité de notre démarche », a conclu la mairesse Assaad.

Les détails du budget 2018 de la Ville de Brossard sont disponibles à brossard.ca/budget2018.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311